

SRL Justine DE SMEDT & Justine Avenue Alfred Madoux 129 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE alexandre.pinon@notwoluwe.be	Référence(s) : 18324P006	Installateur (Nom, Prénom, TVA) : PE 207
Rapport relatif à : INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION		
Effectué à : Woluwe Saint Pierre		Le : 26/04/2024

Identification de l'installation

Client :	Latour-Poncelet		
Adresse :	Avenue Van Crombrughe, 55		
	1150 Woluwe Saint Pierre	Tél n°: 02 770 60 34	
Type d'installation : Anciennes inst. élect. dom. (8.2.1.)			

Type de visite

Vente (8.4.2.)

Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : Maison		
	Description : Maison		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) : 0	Puissance nominale : 0	
Onduleurs :	Nombre(s) : 0	Type :	
	N° série(s) :	Puissance AC max : 0	
Batterie domestique :	Organisme Agréé :		Date :
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en îlotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel :		
Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en îlotage) :			
Distributeur d'électricité : Sibelga		Code EAN : Non communiqué	
Compteur : Marque & Type : DZG DD616U		N° série : 10485805	
Tension : 3 X 230 V	AC <input checked="" type="checkbox"/>	DC <input type="checkbox"/>	Intensité max (A) : 25
Type d'électrode : Piquet	Résistance de dispersion Ra : 85,6 ohm		

Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire <input checked="" type="checkbox"/>	Plan de position <input checked="" type="checkbox"/>	Conformément : Nok
Implantation des tableaux, accès au matériel : Nok			
Piscine (7.2) : Absente	Sauna (7.3) : Absent		
Type de câble d'alimentation : Type : EVAVB Section L : 16 mm ² + N : / mm ² + PE : 6 mm ²			
Protection générale : Marque & type : Vynckier serie GI			
Surintensité : 25 A	Courant court-circuit : 250 A	Pouvoir de coupure : 10 kA	
Sectionneur général : Type : Sectionneur VF		Nombre de pôles : 3	lthe Courant thermique nominal : 25 A
Détail installation voir tableaux description de l'installation		N° de tableaux : 2	N° de circuits terminaux : 11

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel		= 300 mA Présent <input type="checkbox"/> (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent <input type="checkbox"/> (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés
/	/	/	/
Continuité connexions PE : Nok		Bouton test : N/A	
Injection courant défaut : N/A		Protection contre le contact indirect : Insuffisante	

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé <input type="checkbox"/> Métallique (cl1) <input checked="" type="checkbox"/> Plastique (cl2) <input checked="" type="checkbox"/> Ouvert <input checked="" type="checkbox"/>
	Paroi arrière non hygroscopique <input type="checkbox"/>
Lignes	Fils <input checked="" type="checkbox"/> Câble <input checked="" type="checkbox"/> En tube <input checked="" type="checkbox"/> Apparent <input checked="" type="checkbox"/> Encastré <input checked="" type="checkbox"/> Enterrés <input type="checkbox"/>
	Extérieur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Appareils	Éclairage <input checked="" type="checkbox"/> Prise de courant <input checked="" type="checkbox"/> Avec terre <input checked="" type="checkbox"/> Sans terre <input checked="" type="checkbox"/>
	Matériel (poste) fixe <input checked="" type="checkbox"/> Matériel mobile <input type="checkbox"/>
Contact impossible par : Isolation (4.2.2.1b) <input checked="" type="checkbox"/> Enveloppes (4.2.2.1.c) <input type="checkbox"/>	
Protection contre le contact direct : Insuffisante État du matériel fixe et mobile : Nok	

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 <input type="checkbox"/> Kyoritsu 3243 <input type="checkbox"/> Metrel 61557 <input type="checkbox"/> Mxtra <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Connexions démontées : /
Résistance d'isolement : Ri / Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm) Ri : Yes
Mesures non exécutées aux circuits : Sur tous Mesures trop faible du type de circuit : /

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électrique, la liste des infractions reste incomplète.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
2.5. : Des liaisons équipotentielles principales et leurs connexions (gaz, eau, arrivée et départ de la chauffage) sont à réaliser.
5.3.5.3. : Un différentiel-résiduel général d'une intensité nominale de 40 A min et de sensibilité de 300 mA doit être installé en amont de l'installation.
4.2.4.3. : Un différentiel-résiduel à haute ou très haute sensibilité doit être placé en amont pour la salle de bains, machine à laver, lave-vaisselle, séchoir ou des appareils similaires.
3.1.3.3. - 9.4.1. : La tension nominale doit être clairement indiquées de façon durable sur le tableau + les panneaux d'avertissement ne sont pas présents.
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
8.2. : Le conducteur ayant une section moins de 1 mm ² doit être enlevé, changé ou doit être prévu d'une protection adéquate pour l'application concernée.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
5.2.2. : Les canalisations ne sont pas fixées au moyen d'attaches adaptées.
7.2.3.2. : Le matériel a un le degré de protection insuffisant.

Remarques et/ou notes

Néant

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

L'installation électrique (ne) satisfait (pas) aux exigences du livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. L'acheteur doit effectuer une nouvelle visite de contrôle pour vérifier la mise en ordre de l'installation, dans un délai de 18 mois à compter du jour de l'acte de vente. L'acheteur est libre de choisir l'organisme agréé pour cette nouvelle visite de contrôle.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Précédent rapport n'est présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite.

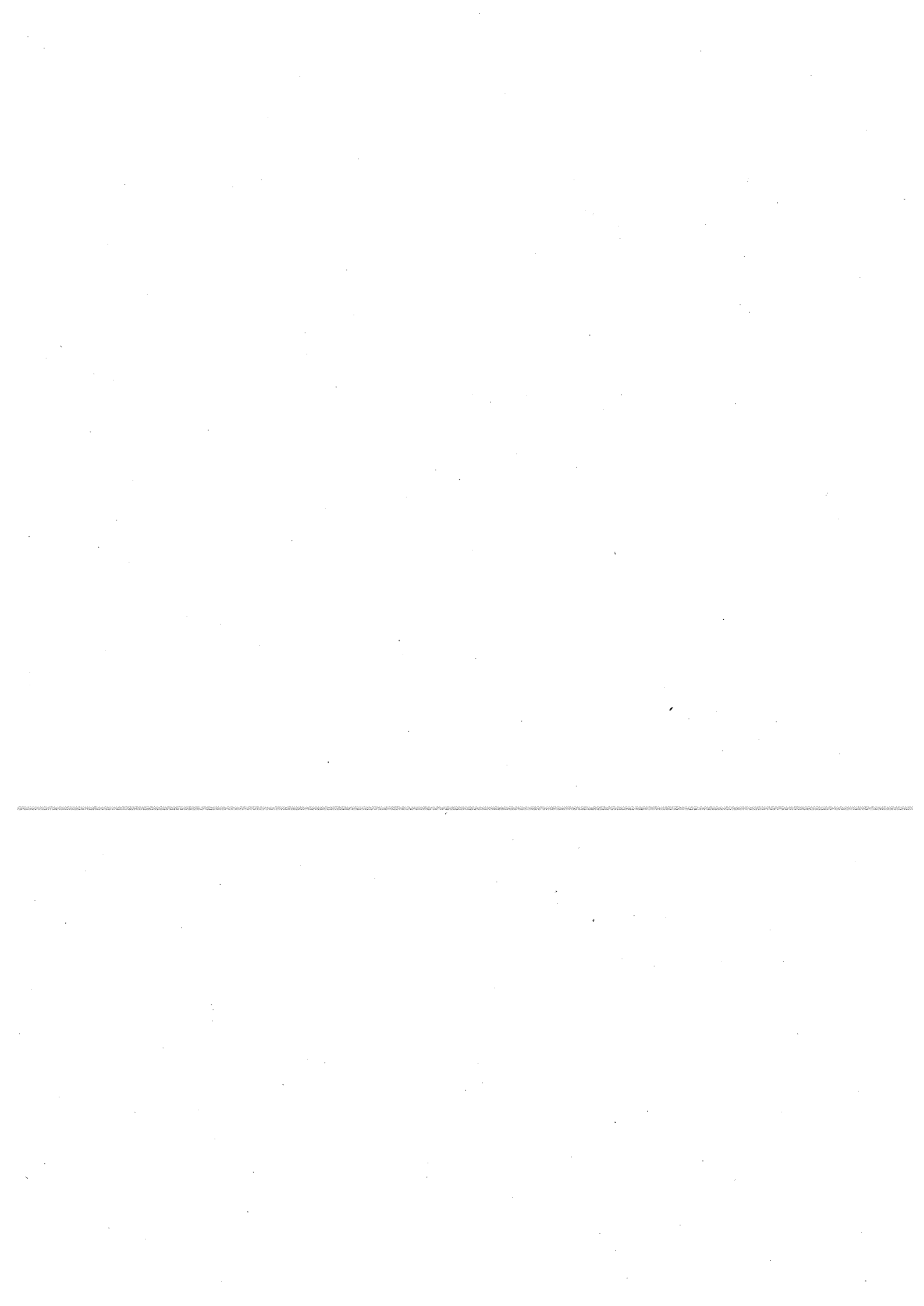
Ce rapport contient 5 pages de rapport + 3 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis

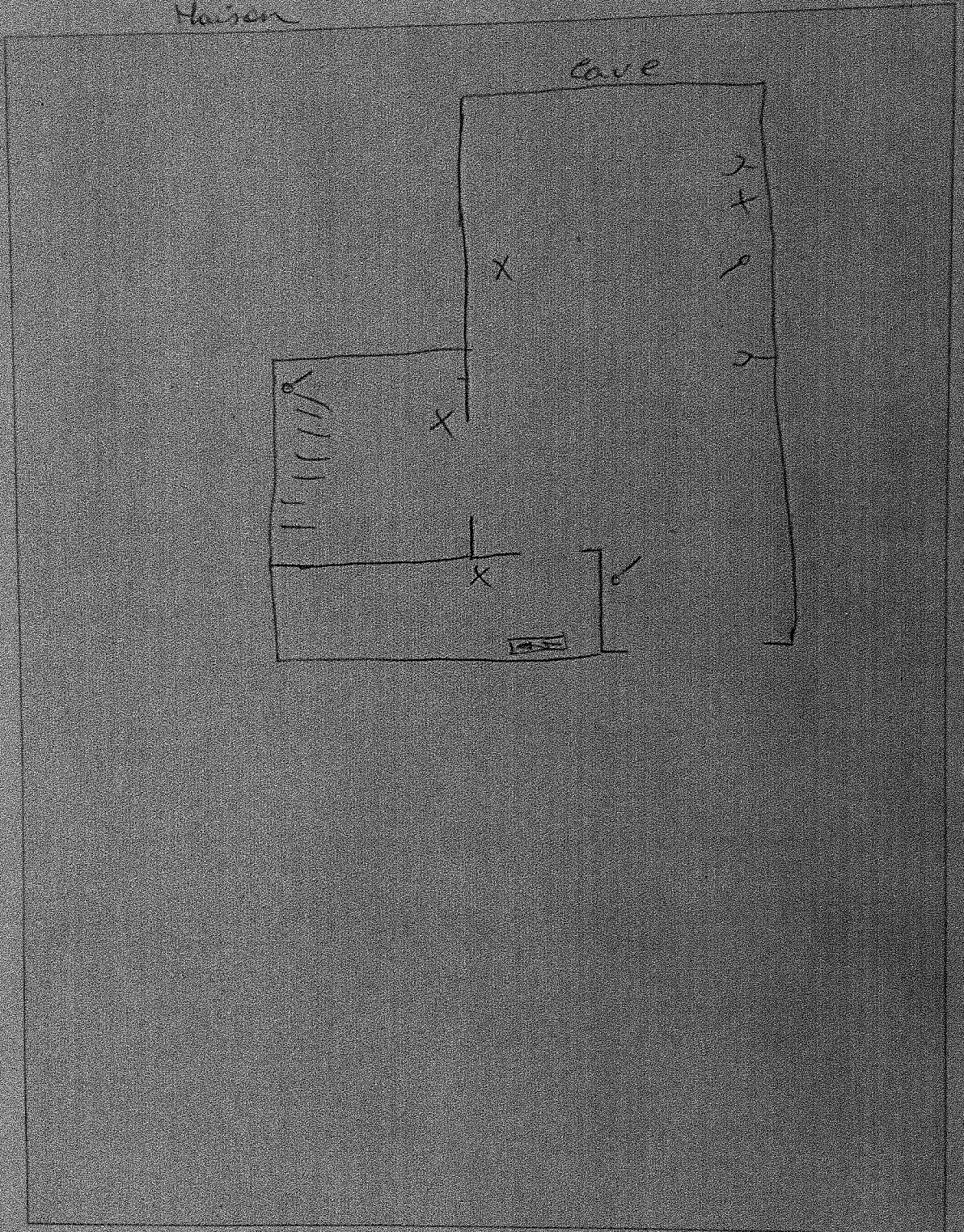


Description de l'installation

Identification et dispositif de protection							Canalisation		Description	
Nombre	N° repère	N° pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type		Section (mm ²)
1	/	3	25	VFC	Sectionneur	/	/	?	?	Protection général
1	/	3	20	Vynckier	22-U	3000		?	?	Général
1	/	2	2	Gardy	fusibles	/	/	?	?	Sonnerie?
3	/	2	10	Vynckier	12-U	3000		?	?	Prises / éclairages ?
1	/	3	25	ABB	S63	3000		VVB	4	Prise?
1	/	3	20	ABB	S63	3000		VVB	2,5	Prise?
3	/	2	15	ABB	S62	3000		VVB	2,5	Prises?
2	/	2	15	ABB	S62	3000		VVB	1,5	Éclairages ?
Pouvoir de coupure : 3000 <input checked="" type="checkbox"/> 1500 <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>										
Nombre de tableaux : 2							Nombre de circuits terminaux : 11,		Nombre de circuits dédié : 0	
In des protections en accord avec le Ø des conduites, appareils et matériel :							Nok		Section des conducteurs de protection suffisante : Nok	



Maison



Maison

Avenue Van Crombrughe 55 1150 Bruxelles,
R. d. ch

